

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0017034

139299

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8950 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NOUSTAID Hassan

Date de naissance : 17 1956

Adresse : Hay EL HOUADA N° 26 Rue 20 Août

Bellechid

Tél. : 06 39 11 11 23 Total des frais engagés : 1563.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11.11.2022

Nom et prénom du malade : NOUSTAID HANZA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : gastrite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Benmedid Le : 30/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
11.11.1112		92	3000 D.A	 Dr. BERNARD L'HERMITTE LISTE DES MÉDECINS PHYSIOTHERAPEUTE 0322324695

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMA AL RAKA</p> <p>ASMOUDI Samia</p> <p>Docteur en Pharmacie</p> <p>ASSAFI AM May Al Houza</p> <p>BERRECHID</p>	11/11/22	513,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Code de l'agent et nom L'agent et son grade L'agent et son grade Dr Aham TOURDANE 13, Bd Mohamed V - N° 1 - Bât. 1 - Béchar TéleFax : 06 22 00 00 74 INPE : 002400927000074 ICE:002400927000074 IF : 39483570	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/11/2022	P632 + P1	350,00 Dt

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



ASMOUD Samir
Dentiste en Pharmacie
Ave Sidi M'hamed
Berrechid

طبيب اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي - طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بمونبلييه
Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif - Diplômé de la Faculté de Médecine de Besançon (France)

ENDOSCOPIE - ECHOGRAPHIE
Ancien Médecin au CHU de Meaux

ORDONNANCE

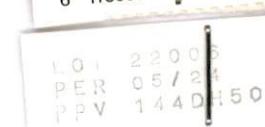
Berrechid, le 10/10/2022
بريشيد، في

M^r MOUSTAFA DAMZAH
144,50

ESAC 20 ~~20~~ ~~S.V.~~ 1 - 0 - 1 ~~boîte~~



38,50 ~~105~~ ~~25~~ 1,25,6 2
Nesfud ~~105~~ ~~25~~ 1,25,6 2



99,00 ~~105~~ ~~25~~ 1,25,6 2

Magmine ~~105~~ ~~25~~ 1,25,6 2
46,00 ~~105~~ ~~25~~ 1,25,6 2



5600 ~~105~~ ~~25~~ 1,25,6 2



40,50
Tardyferon 80

100 Fr x 260

513,00

PHARMACIE ARAFAT
ASMOUDI Samir
Docteur en Pharmacie
RUE ASSADOUN 100
BERRECHID
TÉL: 05 22 32 84





طبيب اختصاصي في أمراض الجهاز الهضمي - طبيب سالب بالمستشفى الجامعي بمونبلييه
Spécialiste des Maladies de l'Appareil Digestif - Diplômé de la Faculté de Médecine de Besançon (France)

ENDOSCOPIE - ECHOGRAPHIE
Ancien Médecin au CHU de Meaux

ORDONNANCE

Berrechid, le

11/11/2022

M. MOUSSAID HAMRA

- NFS - VS - CRP
- سialogramme hélicobacter pylori
- Radiographie - CR

مختبر التحليلات الطبية ببرشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
Dr Ahlam JOURDANE
183, Bd Mohammed V - N°1 - Etage 1 - Berrechid
Tél: 05 22 32 46 95
Fax : 05 22 03 04 61

Dr M'hamed BENKIRANE
Spécialiste ENDOSSCOPE CHU MEAUX
Digestif MEDICAL ER-RAZI
Tél: 05 22 32 46 95



مختبر التحاليلات الطبية برشيد Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

Dr Ahlam IOURDANE

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Biochimie - Hematologie - Sérologie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

INPE : 063063499

FACTURE N° : 1221100240

BERRECHID le 12-11-2022

M. MOUSTAID Hamza

Récapitulatif des analyses		
Analyse	Coefficient	Cle
Forfait traitement échantillon sanguin	20	E20
Vitesse de sédimentation	30	B30
Réserve alcaline	40	B40
Protéines	30	B30
Numération formule	80	B80
Sodium	30	B30
Potassium	30	B30
CRP (Protéine C réactive)	100	B100
Créatinine	30	B30
Chlore	30	B30
Calcium	30	B30
Sérologie de l'Helicobacter pylori (IgG)	200	B200

Total des B : 630

TOTAL DOSSIER : 750.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : sept cent cinquante dirhams .

مختبر التحاليلات الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
Dr Ahlam IOURDANE
183, Bd Mohamed V N° 1 - 1er Etage - Berrechid
Tél / Fax : 05 22 03 04 61

INPE : 063063499
ICE:002400927000071
IF : 39483570

Dr Ahlam IOURDANE

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Biochimie - Hematologie - Sérologie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

Date du prélèvement : 12-11-2022 à 09:10

Code patient : 20221112007

Né(e) le : 23-10-1998 (24 ans)

M. MOUSTAID Hamza

Dossier N° : 20221112007

Prescripteur : Dr BENKIRANE M'HAMED



HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Sang total, cytométrie en flux, variation d'impédance)

Les valeurs de référence sont établies en fonction de l'âge et du sexe.

GLOBULES ROUGES (Erythrocytes)

Hémoglobine	2.38 M/µL	(4.28-6.00)
Hématocrite	6.0 g/dL	(13.0-18.0)
VGM (Volume globulaire moyen)	18.8 %	(39.0-53.0)
TCMH	79.1 fL	(78.0-98.0)
CCMH	25.1 pg	(26.0-34.0)
	31.7 g/dL	(31.0-36.0)
	11 360/mm ³	(4 000-11 000)

GLOBULES BLANCS (Leucocytes)

1-Polynucléaires	59.5%	Soit	6 759/mm ³	(1 400-7 700)
Neutrophiles				
2-Polynucléaires	7.2%	Soit	818/mm ³	(20-630)
Eosinophiles				
3-Polynucléaires Basophiles	0.3%	Soit	34/mm ³	(0-110)
4-Lymphocytes	28.2%	Soit	3 204/mm ³	(1 000-4 800)
5-Monocytes	4.8%	Soit	545/mm ³	(180-1 000)

PLAQUETTES

474 000/mm³

(150 000-400 000)

(-)

VPM

8 fL

(2-13)

Vitesse de sédimentation

(Méthode de Westergren)

VS 1ère heure

VS 2ème heure

Commentaire :

Interprétation:

Chez l'homme VS < Age/2

Chez la femme VS < (Age+10)/2

70 mm/heure

123 mm/heure

(2-15)

VS accélérée.

مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
Dr Ahlam IOURDANE
183, Bd Mohamed V - N° 1 - 1er Etage - Berrechid
Tél/Fax : 05 22 03 04 61



مختبر التحاليل الطبية برشيد Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

Dr Ahlam IOURDANE

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Biochimie - Hematologie - Sérologie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

20221112007 – M. Hamza MOUSTAID

BIOCHIMIE SANGUINE

Créatinine (RC) (Technique Enzymatique-Cinétique)	6.50 57.5	mg/L μmol/L	(7.00–13.00) (62.0–115.1)
Sodium (Na) (Electrode sélective d'ions)	140.8 140.80	mEq/L mmol/L	(135.0–148.0) (135.00–148.00)
Potassium (K) (Electrode sélective d'ions)	3.80 3.80	mEq/L mmol/L	(3.50–5.50) (3.50–5.50)
Chlore (Cl) (Electrode sélective d'ions)	105.10 105.1	mEq/L mmol/L	(98.00–108.00) (98.0–108.0)
Protéines totales (RC) (Technique de Biuret)	63.00	g/L	(64.00–83.00)
Calcium (Ca) (RC) (Méthode colométrique Arsenazo III)	91.4 2.3	mg/L mmol/L	(88.0–106.0) (2.2–2.7)
Protéine C-réactive (CRP) (RC) (Technique Immunoturbidimétrique)	7.6	mg/L	(<5.0)

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Sérologie Helicobacter pylori (IgG)

Indice 3.99 U/ml

(Technique ELFA)

Conclusion Sérologie positive

Interprétation :

Négatif : < 0.75

Équivoque : 0.75 – 1

Positive : > ou = 1

Lors d'une infection récente, les IgM sont fugaces. Les IgA sont associées à l'infection, mais manquent à la fois de spécificité et de sensibilité. Les IgG sont clairement associées à l'infection par H pylori. En cas d'infection chronique les IgG et les IgA sont présentes. Les individus souffrant de gastrites ou d'ulcères associés à H. pylori doivent donc recevoir une antibiothérapie associée aux traitements symptomatiques. La présence de H. pylori doit être documentée par biopsie (culture du germe, test à l'uréase, histologie).

La sérologie est d'un intérêt limité :

– Les personnes asymptomatiques porteuses d'H. pylori possèdent des anticorps (soit jusqu'à 70% de la population adulte). La sérologie n'est un argument diagnostique que chez les personnes symptomatiques.

– L'évolution des anticorps sous traitement antibiotique est variable : diminution, avec des délais variables ou persistance, malgré l'éradication. Le contrôle de cure doit se faire de préférence par d'autres examens (test à l'uréase).

(RC) : Résultat contrôlé

مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
Dr Ahlam IOURDANE
183, Boulevard Mohamed V, N° 1 - 1er Etage - Berrechid
Validé par : Dr IOURDANE AHLAM
Page 2 / 2